

Source: STATEC

	Novembre 2025	Part %	Novembre 2024	Variation sur un an %	
1. Demandeurs d'emploi					
Demandeurs d'emploi résidents disponibles	19 907		18 625	1 282	6.9
Demandeurs d'emploi résidents en mesure	4 489		4 395	94	2.1
Demandeurs d'emploi non-résidents disponibles	3 825	100.0	3 165	660	20.9
Non-résidents à capacité de travail réduite	2 249	58.8	2 134	115	5.4
Non-résidents sans statut spécifique	1 576	41.2	1 031	545	52.9
Ouvertures de dossiers	3 540	100.0	3 330	210	6.3
Résidents	2 694	76.1	2 664	30	1.1
Non-résidents	846	23.9	666	180	27.0
2. Demandeurs d'emploi indemnisés					
Bénéficiaires du chômage complet	10 266	100.0	11 528	-1 262	-10.9
Résidents	9 233	89.9	10 533	-1 300	-12.3
Non-résidents à capacité de travail réduite	1 033	10.1	995	38	3.8
Bénéficiaires d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente	3 130	100.0	3 022	108	3.6
Résidents	1 492	47.7	1 431	61	4.3
Non-résidents	1 638	52.3	1 591	47	3.0
3. Offres d'emploi					
Postes vacants déclarés à l'ADEM au cours du mois	2 347		2 535	-188	-7.4
Postes vacants disponibles en fin du mois	6 023		6 140	-117	-1.9

Un **demandeur d'emploi résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi, ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi résident en mesure** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique est affectée à une mesure pour l'emploi.

Un **demandeur d'emploi non-résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui ne réside pas sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi et ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi à capacité de travail réduite** est une personne qui bénéficie d'une décision de reclassement externe en application des articles L.551-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire de l'indemnité de chômage complet** est une personne inscrite à l'ADEM et qui est indemnisée en application des article L. 521-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente** est une personne inscrite à l'ADEM et indemnisée en application de l'article L. 551-5 du Code du travail.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles et la population active résidente.

Des tableaux interactifs plus détaillés portant sur les données susmentionnées se trouvent dans la rubrique « Chiffres-clés » sur le site internet de l'ADEM (<https://adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/statistiques/chiffres-cles-adem.html>).

Des données brutes sont également disponibles sur le Portail des statistiques (<http://www.statistiques.public.lu>) via le portail « Open Data » (<https://data.public.lu/fr/datasets/chiffres-cles-de-ladem/#resources>)

Les données de décembre 2025 seront publiées le 20 janvier 2026.

Contact : François-Xavier Borsi | 247-85485 | Francois-Xavier.Borsi@adem.etat.lu